ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Vaucluse

LYCEE PHILIPPE DE GIRARD

AESH - DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

NOM :	**Prénom :**
Employeur : ❒ DSDEN ❒ Lycée Philippe de GIRARD	
PIAL d'affectation :	Secteur : ❒ CENTRE ❒ NORD ❒ SUD ❒ PRIVÉ
Établissement(s) d'exercice :	
Date de début de l'absence : Du 05/06/2026 à 9h30	Date de fin de l'absence : Au 05/06/2026 à 16h
Durée totale de l'absence : 1 jour	❒ Pour régularisation *(Cocher cette case si la date de l'absence est antérieure à la demande.)*

Motif de l'absence :

Autorisation de droit *(joindre un justificatif)* :

- ☐ Travaux d'une assemblée publique élective
- ☒ Participation à une réunion syndicale
- ☐ Stage de Formation syndicale (article 34 - 7 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984)
- ☐ Participation à un jury de la cour d'assise
- ☐ Examens médicaux obligatoires liés à la grossesse

Autorisation facultative prévue par la règlementation :

- ☐ Concours, examen, formation professionnelle (joindre la convocation)
- ☐ Mariage / PACS : ☐ du salarié ☐ d'un proche (préciser le lien de parenté) _____
- ☐ Convenance personnelle (préciser le motif et joindre le justificatif) : _____

Absence imprévue *(prévenir immédiatement et justifier sous 48 heures)* :

- ☐ Garde d'enfant malade (joindre l'attestation du médecin qui précise le nom du parent)
- ☐ Décès d'un proche : (préciser le lien de parenté) _____

❒ Sans récupération d'heures	❒ Avec récupération d'heures : le ___ / ___ / ____ _ de ___h___ à ___h___

Avis du chef d'établissement ou du directeur : ❒ Favorable ❒ Défavorable	
A _____, le ___ / ___ / _____	Tampon et signature du chef d'établissement ou du directeur d'école :

Gestion de la demande par l'employeur

❒ Autorisation d'absence refusée ❒ Autorisation d'absence accordée Si accord : Modalités de récupération : ❒ Acceptées ❒ Refusées ❒ Avec traitement ❒ Sans traitement	A _____, le ___ / ___ / _____ Le secrétaire général ou le proviseur

Ce document doit être visé par le chef d'établissement ou le directeur d'école et transmis à l'employeur (DSDEN ou lycée P. de GIRARD) avec copie au coordonnateur du PIAL au plus tard 8 jours avant le début de l'absence.

DSDEN de Vaucluse – SDEI
49 rue Thiers 84077 AVIGNON
sdei-84centre@ac-aix-marseille.fr
sdei-84nord@ac-aix-marseille.fr
sdei-84sud@ac-aix-marseille.fr
sdei-84prive@ac-aix-marseille.fr

Lycée Philippe de GIRARD
138 avenue de Tarascon 84918 AVIGNON CEDEX 9
cellule.aed.aesh@ac-aix-marseille.fr